

Les points forts de notre SEGPA

- Les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} ont cours le matin et se consacrent à des activités culturelles ou sportives l'après midi.
- Un enseignant référent assure le suivi personnalisé de chaque élève.
- Des projets éducatifs, professionnels, d'intégration et de cohésion sont mis en place pour toutes les classes.
- Chaque élève bénéficie d'une aide individualisée à l'orientation.
- Pour les élèves ayant des difficultés spécifiques, l'équipe éducative peut mettre en place avec l'enseignant référent de l'Inspection Académique un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).
- Un livret de compétences permet de suivre l'évolution de chaque élève.
- Huit semaines de stages en milieu professionnel permettent de préciser l'orientation de l'élève à sa sortie du collège (2 stages de 15 jours en 4^{ème} et 2 stages de 15 jours en 3^{ème}).
- Pour chaque élève est établi un Projet Individuel de Formation (PIF).
- Chaque année, 2 rencontres « parents / équipe éducative » sont organisées afin de faire le point sur les différents objectifs à atteindre par l'élève.
- Une réunion de coordination et synthèse hebdomadaire permet à l'équipe d'être en permanence informée des problèmes rencontrés et de trouver ensemble des solutions adaptées.

L'internat

Le collège Notre Dame des Anges dispose d'un internat de 140 places. Chaque année une vingtaine d'internes sont scolarisés en SEGPA.

Les élèves arrivent le lundi matin et repartent le vendredi soir (avec possibilité de rentrer le mercredi midi et de revenir le jeudi matin).

Ils bénéficient des activités du mercredi après-midi organisées au sein de l'établissement.

Les ateliers de la SEGPA

Tout au long de la scolarité, l'équipe pédagogique fournit aux élèves des éléments de connaissance sur le monde du travail, les métiers et les formations...

En classe de 4^{ème} l'atelier « Aménagement et restauration d'une maison ancienne » permet aux élèves d'assurer eux-mêmes les travaux nécessaires à la réhabilitation de ce lieu. Ils sont donc mis en situation d'apprentissage et peuvent ensuite donner un sens à cet enseignement car ils assistent à l'évolution des travaux et peuvent ainsi ressentir la fierté d'un travail réussi grâce à leurs efforts.

En classe de 3^{ème} les enseignements professionnels sont développés et enrichis grâce à un partenariat avec le **Lycée Professionnel Privé Sainte Louise de Marillac**. Les élèves de 3^o SEGPA sont accueillis tous les lundis pour bénéficier d'un enseignement pré-professionnel de qualité. Encadrés par des **Professeurs de Lycée Professionnel (PLP)**, ils sont répartis en petits groupes (8 élèves maximum) et découvrent des champs professionnels tels que: **Cuisine, Hygiène, Alimentation, Service / Réalisation d'ouvrages électriques / Informatique**. Des visites d'entreprises, des structures d'accueil post-troisième (**Centre de Formation des Apprentis, Lycées Professionnels**) complètent ces enseignements afin de permettre aux jeunes un choix judicieux d'orientation correspondant à leurs aspirations et leur ouvrant un éventail de choix aussi large que possible dans leur région.

Comment se fait l'orientation vers la S.E.G.P.A.?

Un dossier doit être préparé, avec l'accord des parents, par l'équipe pédagogique de l'établissement dans lequel se trouve l'enfant et présenté à la Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés du Second Degré (CDOEASD), présidée par l'Inspecteur d'académie. Cette commission se réunit une fois par an au mois de mai.

Qui enseigne en S.E.G.P.A. ?

Le responsable de la S.E.G.P.A. anime et coordonne les actions de l'équipe pédagogique de la S.E.G.P.A. composée :

- de professeurs des écoles spécialisés
- de professeurs de lycée professionnel
- de professeurs de collège.

Le rôle des parents

Les parents doivent être de réels partenaires qui travaillent en étroite collaboration avec l'équipe éducative et en toute confiance afin de permettre à l'enfant de réussir sa scolarité et son orientation professionnelle.

Ils pourront rencontrer régulièrement l'équipe pédagogique afin de suivre les progrès réalisés, encourager et valoriser le travail de leur enfant, vérifier régulièrement le cartable, les cahiers, le matériel scolaire, les devoirs et le carnet de correspondance, aider leur enfant à rechercher les lieux de stage ou un employeur en vue d'un contrat d'apprentissage.

La réussite de chaque enfant est lié au bon fonctionnement de ce travail en partenariat entre « élève / parents / équipe éducative ».

Quel devenir après la classe de 3ème S.E.G.P.A.?

A l'issue de la classe de 3ème, les élèves peuvent accéder à une formation qualifiante ou diplômante de niveau V (CAP ; Bac-Professionnel ; Brevet Professionnel...)

- Chaque année environ 90% de nos élèves s'orientent vers un lycée Professionnel (CAP ; Bac-Professionnel)